

## Une situation financière globalement satisfaisante

En moyenne sur les trois années 2010 à 2012, le revenu des producteurs laitiers de la région se situe au dessus du revenu national. Parce que de taille plus modeste, les élevages franc-comtois réalisent un chiffre d'affaire bien inférieur au niveau moyen national. Plus qu'ailleurs, le revenu des élevages, notamment celui des structures livrant leur lait à la filière AOP, repose sur la production de lait, le rendant plus dépendant des variations des prix du lait. Parce que leurs charges d'exploitation sont moindres, les élevages de la région génèrent néanmoins un meilleur excédent brut d'exploitation. De plus, leurs bilans traduisent une bonne santé financière. Peu endettées et avec des taux de solvabilité et de rentabilité relativement élevés, les exploitations laitières peuvent prétendre à investir et ainsi s'adapter aux changements.

La production de lait de vache est l'orientation principale de l'agriculture franc-comtoise. Près des deux tiers des exploitations sont spécialisées bovin-lait et les trois quarts produisent du lait. Au niveau national, ces élevages représentent à peine un quart des exploitations. En moyenne sur la période 2010-2012, le Résultat courant avant impôt (RCAI<sup>1</sup>) de ces élevages s'élève à 53 700 €, soit 1 000 € de moins que la moyenne nationale. La Franche-Comté se place au 13<sup>ème</sup> rang des régions, devant Rhône-Alpes et Auvergne, régions comparables de plaine et de montagne avec une valorisation du lait en partie sous AOP. En Franche-Comté, les exploitations qui valorisent leur lait avec des fromages sous AOP dégagent un RCAI de 56 600 € contre moins de 50 000 € pour les élevages de la filière dit «lait standard».

### Un revenu par actif non salarié au dessus de la moyenne nationale

Ce premier constat est à moduler selon la taille des fermes. En effet, conduisant un troupeau en moyenne 10% inférieur à la moyenne nationale, un élevage franc-comtois nécessite également moins de main d'œuvre. En divisant le RCAI par le nombre d'Unité de travail non salariées (UTANS<sup>1</sup>), on calcule le revenu des exploitants. En moyenne triennale, il s'établit à 31 800 €, soit 1 600 € de plus que la moyenne nationale. Celui des éleveurs appartenant à la filière AOP se situe même 3 200 € au dessus, le revenu des autres éleveurs

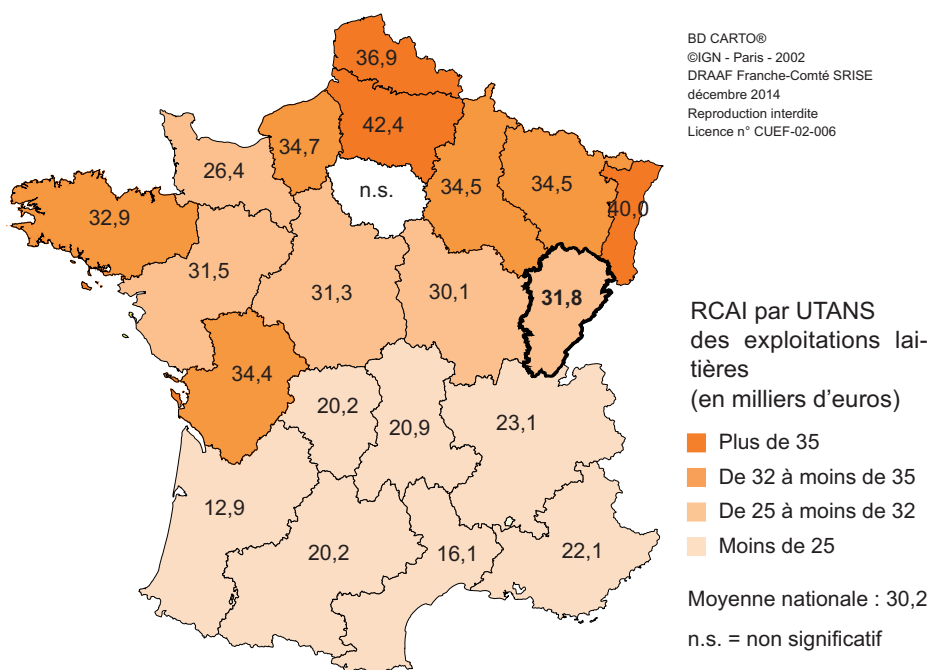
laitiers étant inférieur de 800 €. Dire qu'un exploitant qui valorise son lait en AOP gagne en moyenne 4 000 € de plus que celui qui produit du lait standard n'est cependant qu'une mesure incomplète de la performance économique. La lecture du compte de résultat complète ce premier résultat.

### Des exploitations AOP spécialisées et dépendantes du produit lait

Les exploitations laitières franc-comtoises génèrent un Chiffre d'affaire (CA) en moyenne inférieur de 20% à celui

d'un élevage type français. Pour les élevages comtois de la filière AOP, cet écart s'explique d'une part par une production de lait plus faible en partie compensée par un prix du lait 25% supérieur à celui du lait standard et d'autre part par leur spécialisation dans cette production. En effet, la valorisation du lait forme les trois quarts de leur CA contre seulement 8% pour la vente de végétaux (19% en moyenne nationale). Si cette spécialisation les met à l'abri des fortes variations du cours des céréales, elle les rend dépendants du prix du lait payé par les acteurs de la fi-

## Le revenu des producteurs laitiers scinde la France en deux

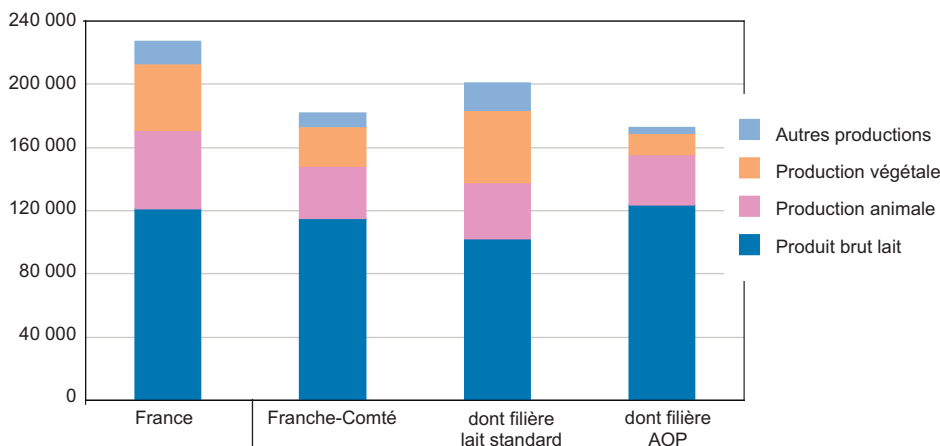


Source : Agreste - RICA 2010, 2011, 2012

<sup>1</sup> Voir définitions

## Les exploitations AOP plus dépendantes du produit "Lait"

CA annuel  
en euros



Source : Agreste - RICA moyenne triennale 2010, 2011 et 2012

lière AOP. Si ces dernières années, un prix relativement élevé et en croissance leur a assuré un revenu confortable, un dérèglement de leur unique débouché pourrait les fragiliser. Les élevages comtois de la filière lait standard sont plus polyvalents. Installés le plus souvent en plaine, ils tirent près d'un quart de leur produit de la vente de céréales. Moins dépendant du produit lait, leur chiffre d'affaire est cependant plus fluctuant car dépendant de la variation des prix du lait standard et de la forte volatilité des cours des céréales.

### Des systèmes extensifs économes en intrant

L'analyse des charges d'exploitation montre une meilleure efficacité des élevages laitiers francs-comtois. Premier poste de dépenses avec près de 50% du montant des charges d'approvisionnement, le coût de l'alimentation du bétail s'élève en moyenne à 27 500 € en Franche-Comté. Cette dépense est inférieure d'un tiers à celle d'un élevage laitier français. Ramené à l'Unité gros bétail (UGB<sup>1</sup>), les dépenses d'aliments, respectivement de 299 € et 261€ selon que l'exploitation appartienne ou non à la filière AOP sont nettement inférieurs au niveau national (325€/UGB). Cet écart s'explique par un système plus extensif, notamment pour les élevages respectant un cahier des charges AOP ou IGP. Par contre, les charges de produits vétérinaires et de reproduction animale sont plus élevées en AOP (46 €/UGB) qu'en filière lait standard

(35 €/UGB). Cette différence s'explique par le changement du mode d'alimentation en cours d'année (herbe/foin) mais aussi par la plus grande attention apportée à la santé du troupeau notamment aux problèmes d'infection mammaire, afin de garantir une qualité du lait compatible avec la fabrication de fromages au lait crû.

Autre poste de dépenses importantes, les charges d'engrais et d'amendements, de semences et de produits phytosanitaires montrent des différences importantes selon les filières. Avec un coût total de 115 €/ha pour la fertilisation et la protection des cultures, les exploitations AOP sont économes en intrants. En effet, leur SAU étant composée à 84% de surface toujours en herbe, elles utilisent moins d'engrais

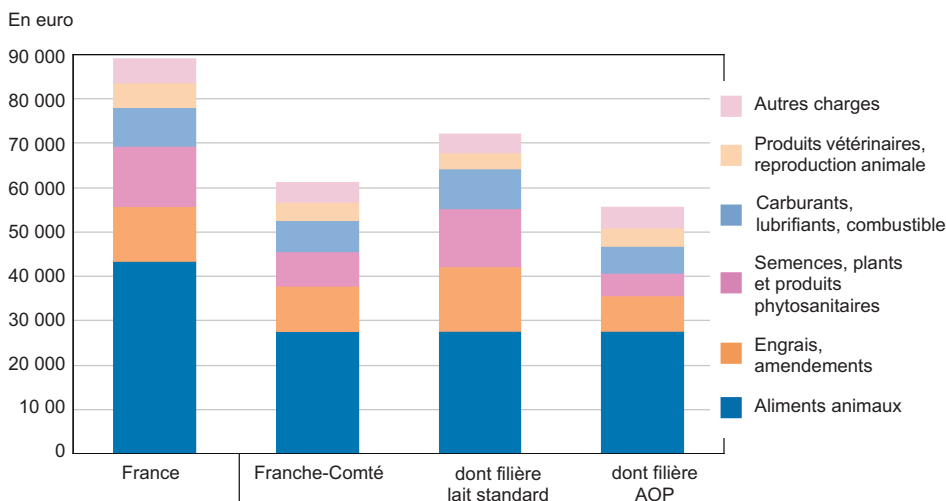
et peu de produits chimiques. A l'inverse, ce poste de dépenses représente un coût plus élevé (208 €/ha) pour les autres élevages laitiers de la région qui associent grandes cultures et production de lait. Cette association induit également une majoration des charges de carburants d'environ 15€/ha.

La réalisation des moissons explique aussi que ces exploitations polyvalentes fassent plus appel au travail par tiers. Par ailleurs, de taille plus modeste et reposant encore en partie sur l'aide familial, les exploitations laitières franc-comtoises fonctionnent en faisant moins appel à des salariés. Globalement, leurs charges de personnel sont deux fois moins importantes qu'en moyenne française. Enfin, des dotations aux amortissements et des charges financières légèrement plus faibles permettent au final aux exploitations de la région de dégager un résultat proche de la moyenne nationale malgré un chiffre d'affaire 20% inférieur. Leur rentabilité, notamment celle des élevages de la filière AOP, est ainsi meilleure.

### Des exploitations rentables ...

L'Excédent brut d'exploitation (EBE) mesure l'efficacité économique d'une entreprise. Ce solde intermédiaire de gestion, différence entre les produits et les charges d'exploitation, permet à l'exploitation de rembourser ses annuités d'emprunt, de faire vivre la famille des exploitants et de pouvoir autofinancer

## L'alimentation du bétail, premier poste de dépense



Source : Agreste - RICA moyenne triennale 2010, 2011 et 2012

<sup>1</sup> Voir définitions

# Analyse financière des exploitations

cer une partie des investissements. En résumé, c'est la principale ressource financière de l'entreprise. Comparé à la production, il traduit le taux de rentabilité d'une exploitation. Le ratio EBE/production des exploitations laitières franc-comtoises s'élève en moyenne à 52% (56% pour les exploitations «AOP» et 47% pour les élevages de la filière lait standard) alors qu'il est considéré satisfaisant au-delà de 35%. Il se situe également au dessus du ratio national (44%). La meilleure valorisation du lait AOP (44,1 €/hl contre 34,8 €/hl

en lait standard) explique l'écart de rentabilité entre les deux filières malgré une productivité par vache plus faible.

L'analyse du compte de résultat ou de ses sous totaux ne donnent qu'une vision de la rentabilité de l'activité à court terme dépendante de différents paramètres extérieurs tels que le niveau des prix. L'analyse du bilan, reflet de la structure économique et financière de l'entreprise, permet de juger de l'état de santé financière de l'exploitation. L'ensemble des ressources internes géné-

rées par l'entreprise dans le cadre de son activité et qui lui permettent de payer ses créances à court terme, rembourser ses emprunts sur la durée du prêt ou réaliser des investissements, est mesuré par la Capacité d'autofinancement (CAF). Quel que soit l'échelon géographique ou le type d'élevage, la CAF d'un élevage laitier s'élève à environ 90 000 €. En Franche-Comté, la moitié du chiffre d'affaire d'un élevage laitier peut ainsi être consacrée au financement de son activité, contre seulement 42% en moyenne nationale.

## Caractéristique et solde intermédiaire de gestion des exploitations laitières

Exploitations productrices de lait dont le quota est supérieur à 100 000 litres Moyenne triennale 2010-2012 (en euros courant)	France	Franche-Comté		
		Ensemble	Filière AOP	Filière lait standard
Echantillon RICA	1 878	149	89	60
Nombre d'exploitations représentées	72 143	4 546	2 892	1 654
<b>Caractéristiques générales</b>				
Superficie agricole utilisée (en ha)	106,5	120,5	114,1	132,6
<i>dont : en fermage</i>	94,0	99,3	94,8	108,1
<i>dont surface toujours en herbe</i>	34,1	90,2	95,8	80,4
Effectifs d'animaux (en unités gros bétail)	133,4	97,2	92,5	105,9
Vaches laitières	52	47	47	48
Quota laitier (en hl)	3 482	2 724	2 610	2 948
Produit brut lait de vache (1 000 €)	121,4	115,4	123,9	102,0
<i>Prix du lait (€/hl)</i>	34,8	40,6	44,1	34,8
Produit brut animaux (1 000 €)	49,2	32,8	31,5	35,6
Produit brut végétaux (1 000 €)	42,4	25,2	13,8	46,0
Unités de travail annuel totales (UTA)	2,0	1,8	1,8	1,9
<i>dont non salariées (UTANS)</i>	1,8	1,7	1,7	1,7
<b>Comptes de résultat et soldes intermédiaires de gestion (en milliers d'euros)</b>				
<b>Production de l'exercice nette des achats d'animaux</b>	227,4	181,8	172,7	200,9
- charges d'approvisionnement	89,0	61,1	55,5	72,0
- autres achats, charges externes	60,2	49,8	43,8	60,9
<b>= Valeur ajoutée hors fermage</b>	78,2	71,0	73,4	68,0
+ subventions et indemnités d'assurance	42,1	41,3	39,7	44,6
- loyers et fermages	13,3	12,9	12,8	13,2
- impôts et taxes	2,1	1,8	1,7	2,0
- charges de personnel	4,6	2,5	2,4	2,6
<b>= Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	100,3	95,1	96,1	94,8
+ autres produits de gestion courante	0,3	0,2	0,2	0,2
- dotation aux amortissements	39,2	37,0	35,4	40,2
<b>= Résultat d'exploitation</b>	61,4	58,3	60,9	54,7
+ produits financiers	0,7	0,4	0,3	0,5
- charges financières	7,3	4,9	4,6	5,5
<b>= Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	54,7	53,7	56,6	49,7
<b>RCAI/UTANS</b>	30,2	31,8	33,4	29,4

Source : Agreste - RICA moyenne triennale 2010, 2011 et 2012

# Analyse financière des exploitations

## Champ de l'étude

Le **champ d'étude** de cet article porte **sur les exploitations produisant du lait** avec un quota laitier supérieur à 100 000 litres quelle que soit leur orientation économique. Afin de lisser les effets conjoncturels, les données ont été calculées **en moyenne triennale** sur les années 2010, 2011 et 2012. Les exploitations franc-comtoises sont comparées à l'ensemble des exploitations nationales. L'intitulé « France » correspond aux données France métropolitaine hors Corse.

A l'intérieur de la région, les exploitations livrant leur lait pour des fabrications **sous signe de qualité AOP sont distinguées des autres élevages laitiers**. Leur troupeau laitier est composé à plus de 90% de vaches de race Montbéliarde car avec la Simmental, elles constituent les deux races imposées par le cahier des charges des AOP. Leur surface fourragère est composée à 97% de prairies, l'ensilage étant interdit pour l'alimentation de leur cheptel laitier.

### ... et peu endettées

Malgré une capacité d'autofinancement supérieure, les exploitations de la filière AOP n'ont consacré annuellement, sur les trois dernières années, que 38 300 € à leur autofinancement contre 42 100 € pour les autres élevages laitiers de la région et 45 800 € en moyenne française. Cependant, utiliser l'autofinancement pour investir n'est

pas toujours judicieux, il est parfois préférable d'emprunter à condition que l'endettement ne soit pas trop lourd. Le taux d'endettement, rapport entre les dettes à moyen et long terme sur l'actif, traduit le degré de dépendance de l'exploitation vis-à-vis de ses créanciers. Il est considéré comme supportable s'il reste inférieur à 45%. Dans les élevages de la région, ce ratio s'élève à 38% contre 45% en moyenne natio-

nale. De plus, les dettes à court terme sont très faibles. Le calcul du rapport des dettes financières sur la capacité d'autofinancement confirme la bonne santé économique des exploitations de la région. En effet, ce rapport qui mesure la capacité d'une exploitation à rembourser ses dettes s'établit à 1,87 alors qu'idéalement, il ne doit pas dépasser 2 ou 3.

Si être en capacité de rembourser ses emprunts est nécessaire pour la survie de l'exploitation à court terme, il faut également être capable de parer aux risques et d'investir afin d'assurer la viabilité de l'exploitation à long terme. Pour cela, l'exploitation doit démontrer sa solvabilité auprès des banques afin d'obtenir de nouveaux prêts. Pour être considéré comme solvable, le rapport des annuités d'emprunts sur l'EBE doit être inférieur à 35%. Avec un ratio de 31%, les exploitations AOP sont en meilleure capacité à rembourser leur dette. Le ratio des autres exploitations (35%) reste satisfaisant et en dessous de la moyenne nationale (39%). ■

## Bilan et ratios financiers des exploitations laitières

Exploitations productrices de lait dont le quota est supérieur à 100 000 litres Moyenne triennale 2010-2012 (en euros courant)		France	Franche-Comté		
			Ensemble	Filière AOP	Filière lait standard
<b>Financement et éléments du bilan (en milliers d'euros)</b>					
Fond de roulement net		91,0	93,7	94,2	95,0
Autofinancement		45,8	40,0	38,3	42,1
Actif immobilisé		331,2	301,6	290,8	322,5
<i>dont terrains et aménagements</i>		25,9	13,8	11,0	19 130,3
<i>dont constructions et installations spécialisées</i>		108,6	120,8	122,3	117,6
<i>dont matériel et outillage</i>		94,1	91,9	87,8	100,4
<i>dont animaux reproducteurs</i>		79,5	67,3	62,9	75,5
Actif circulant		141,3	138,5	134,6	147,1
<i>dont stocks</i>		78,3	68,8	58,8	86,7
Capitaux propres		256,0	270,8	260,6	292,4
Endettement total		218,3	170,0	165,1	178,4
<i>dont emprunts à long et moyen terme</i>		159,7	122,2	122,3	122,5
<b>Quelques ratios</b>					
Rentabilité	Capacité d'autofinancement/Chiffre d'affaire	41,6%	50,7%	53,5%	46,4%
	EBE/Production	44,2%	52,3%	55,7%	47,2%
Endettement	Taux d'endettement	45,2%	38,4%	38,7%	37,7%
	Dettes financières/Capacité d'autofinancement	2,3	1,9	1,8	2,0
Solvabilité	Capitaux propres/Ressources stables	61,6%	68,9%	68,1%	70,5%
	Annuités d'emprunt à LMT/EBE	39,0%	32,9%	31,4%	35,1%

Source : Agreste - RICA moyenne triennale 2010, 2011 et 2012